



Communiqué de Presse

Kisangani, 21 février 2022

Les Projets Formation Recherche et Environnement dans la Province de la Tshopo (FORETS) et Nouveaux Paysages du Congo (NPC) sont financés par l'Union Européenne et mis en œuvre par le CIFOR (Centre International pour la Recherche Forestière), ses partenaires internationaux, INERA et son Centre de Yangambi et l'Université de Kisangani. Ceci est l'aboutissement d'un travail de coopération pour la recherche, la formation et le développement durable débuté il y a plus de quinze ans.

Ces interventions apportent des contributions appréciables aux institutions congolaises, aux étudiants, aux populations locales et au riche patrimoine environnemental de la Province de la Tshopo. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois équivalents-temps pleins ont été supportés grâce à ces projets, et des centaines d'associations et artisans travaillent avec nos équipes pour améliorer leurs revenus. Plus de 220 étudiants de master et de doctorat ont été formés par l'UNIKIS à la gestion durable des paysages forestiers, et environ 8500 m² de bâtiments ont été construits ou réhabilités tant à la Faculté des Sciences que à Yangambi.

Depuis le vingt-neuf novembre 2021, les activités de ces projets sont fortement perturbées par la saisie illégale et injustifiée de la plupart des voitures et d'un groupe électrogène. Tant l'Université de Kisangani que le CIFOR ont dénoncé cette irrégularité auprès de l'Ordonnateur National du Ministère des Finances et du Bailleurs de Fonds. Ces équipements saisis, ont été acquis dans le cadre du projet et sont actuellement propriété du CIFOR. Leur saisie s'opère dans le cadre d'un litige qui n'implique en aucun cas le CIFOR, et qui est à la fois inique et illégale, comme déjà reconnu par la juge compétent dans la juridiction de Yangambi, le 8 janvier 2022.

Cependant en date du 14 février 2022 et contre toute attente, le greffier a de nouveau procédé à la saisie de deux véhicules du projet ainsi que la saisie d'un groupe électrogène en contradiction flagrante avec le droit et la loi congolaise, causant un fort préjudice à nos actions sur le terrain.

Au nom du Centre International de la Recherche Forestière (CIFOR), de ses partenaires nationaux et internationaux, et de l'Université de Kisangani.

Le Directeur Général du CIFOR
Dr Robert NASI

Le Recteur de l'UNIKIS
Prof Benoit DHED'A DJAILO

Contact : Direction Projets FORETS et NPC, N° de tél : 0999 600 503